

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Rés
a
Mon
be



Déposé au Greffe du
Tribunal de Commerce
d'Arlon, le 31 JAN. 2013

Greffe

N° d'entreprise : 0404.340.144

Dénomination

(en entier) : **SOCIETE TECHNIQUE DES ECHANGEURS DE CHALEUR S.A.G.**

Forme juridique : SOCIETE ANONYME

Siège : RUE DE FONTENOILLE 17, 6820 FLORENVILLE (SAINTE-CECILE)

Objet de l'acte : **CONFIRMATION DE MANDAT**

A la demande de Monsieur CHARLIER Pierre, administrateur-délégué de la société, il est procédé à la publication de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 25/01/2013, ayant pour objet la décision d'ouvrir une succursale en Italie, sous le nom de SAG AIR COOLERS, dont le siège social sera établi à Via Vespucci 4-6-8, 44124 Ferrara. La succursale aura pour activités l'exploitation industrielle, commerciale et financière de tout ce qui se rapporte à la fabrication, l'achat, la vente, l'importation et l'exportation, ainsi que la représentation de tous genres de matériel relatif au réchauffement ou au refroidissement, à la vaporisation et à la condensation des fluides en général ainsi que l'entreprise de tous travaux d'installation et de démonstration de ces appareils.

La succursale pourra, d'une façon générale, faire en Italie ou à l'étranger, tous actes, transactions, associations ou opérations commerciales, industrielles, financières mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement en tout ou en partie à ses activités ou de nature à en faciliter ou en développer la réalisation.

La direction de cette succursale est confiée à Monsieur Pierre Charlier, précité. Monsieur Charlier bénéficie du pouvoir de représentation de ladite succursale. Il est nommé jusqu'à révocation par l'assemblée générale et peut valablement engager la société sans limitation de somme.

Pour extrait conforme.

CHARLIER Pierre

Déposée en même temps qu'une expédition du PV d'AGE.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/02/2013 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature